



Territoire alpin situé à l'est du département de la Savoie, la vallée de la Tarentaise s'étend sur 1890 km², regroupe 37 communes et 6 EPCI. Le territoire possède de nombreux enjeux liés au relief, au climat et à l'économie locale (domaines skiables internationaux, aménagement du territoire, hydroélectricité, risques torrentiels, systèmes d'endiguement, zones humides, ressource en eau...). L'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise (APTV) est un syndicat

mixte ouvert créé en 2005 dont le périmètre d'intervention englobe l'ensemble de la vallée, des sources de l'Isère et des Dorons jusqu'à sa confluence avec l'Arly à Albertville. Il est doté de 4 cartes de compétence :

1. Contractualisation, coordination, animation et évaluation des politiques contractuelles concernant le territoire ;
2. Mise en œuvre d'actions collectives de coordination, d'information, d'études et d'animation communes sur le développement du tourisme estival (programme "espace valléen"), sur la gestion du site Natura 2000 "Adrets de Tarentaise" et sur la mise en valeur du patrimoine et des savoir-faire traditionnels ;
3. Animation du grand cycle de l'eau et Gestion des milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) transférée à l'APTV depuis le 1er janvier 2023 ;
4. Schéma de Cohérence Territorial (SCoT).

Composé d'une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine d'agents, l'APTV assure l'animation du projet de territoire et du SCOT, mobilise des financements qui s'inscrivent dans un cadre contractuel, porte des études, mène des actions de communication et accompagne la mise en œuvre d'actions communes à l'échelle de la vallée. Les services travaillent en collaboration et en transversalité sur de nombreuses thématiques : climat, énergie, biodiversité, tourisme, mobilité, GEMAPI, SCoT, autorisation du droit des sols (ADS).

Avant le 1er janvier 2023, la GEMAPI était organisée à l'échelle des EPCI et l'APTV apportait une ingénierie sur le grand cycle de l'eau à l'échelle du bassin versant, notamment dans le cadre de démarches contractuelles (Contrat de Bassin Versant, Programme d'Actions et de Prévention des Inondations). Au 1^{er} janvier 2023, l'équipe de l'APTV et les agents en charge de la GEMAPI ont fusionné en même temps que le transfert de compétence. Le service est aujourd'hui en phase de construction et se compose d'une dizaine de personnes. Les missions principales concernent :

- La définition de stratégies globales (gestion du risque inondation à travers des études locales et transversales / animation du PAPI ; ressource en eau ; charte GEMAPI...)
- La régularisation des systèmes d'endiguement et la définition d'une stratégie de gestion des ouvrages de protection ;
- L'entretien et la surveillance des cours d'eau (gestion de la végétation, gestion sédimentaire, suivi et gestion en cas de crue, surveillance des ouvrages de protection, suivi sécheresse...)

Une gouvernance politique dédiée à la GEMAPI a été mise en place avec un Comité Syndical GEMAPI composé de 20 titulaires, 12 suppléants et 2 vice-présidents. La gouvernance politique est également à construire en 2023. Une organisation financière spécifique a été mise en place avec notamment la création d'un budget annexe. En 2023, le budget rattaché au service GEMAPI est de 6,6 M d'€.

Dans ce contexte de structuration, les besoins du syndicat grandissent tant au niveau du service GEMAPI qu'au niveau des fonctions supports transversales (marchés publics, affaires juridiques, comptabilité, ressources humaines). Ainsi, l'APTV souhaite agrandir son équipe à travers la création de 4 postes: Chef(fe) de service, Chargé(e) de mission, Technicien(ne) de rivières et Responsable marchés publics et affaires juridiques (h/f).

Chargé.e de mission risque inondation et gestion hydraulique

Au sein de l'Assemblée Pays Tarentaise Vanoise, sous l'autorité du (de la) chef.fe de service, vous intervenez en tant que **chargé.e de mission** au sein du service GEMAPI. Ce service constitué d'une dizaine d'agents intervient sur l'ensemble du bassin versant de l'Isère en Tarentaise. Il est organisé en 2 pôles : un pôle étude et un pôle territoire composé de 3 unités territoriales (UT) : UT Tarentaise amont / UT Vallée des Dorons / UT Tarentaise aval. Vous intégrerez le pôle étude.

Missions

Participer à la stratégie de gestion du risque inondation via l'animation et le pilotage d'actions du PAPI

- Axe 1 : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque ;
- Axe 2 : surveillance, prévision des crues et des inondations ;
- Axe 6 : ralentissement des écoulements.

Piloter et suivre les études visant la gestion du risque inondation, le diagnostic d'ouvrages et la régularisation de systèmes d'endiguement :

- Programmer et suivre la réalisation des études par les prestataires, conformément à la réglementation en vigueur (notamment pour les EDD) et en tenant compte des particularités torrentielles des écoulements ;
- Diagnostiquer les ouvrages de protection existants (état global, fonctionnement, pertinence...) et proposer une stratégie de gestion des ouvrages ;
- Consolider et actualiser la base de données sur les ouvrages de protection (bancaisation, recensement, collecte de données complémentaires...);
- Assurer une veille juridique et technique ;
- Communiquer avec les acteurs du territoire et les sensibiliser sur les systèmes d'endiguement (fonctionnement, limites et responsabilités de gestion) et la prévention contre les inondations au sens large ;
- Assurer la maîtrise d'œuvre de certains travaux ou confier certaines prestations à des bureaux d'études ;
- Suivre les procédures de passation des marchés avec l'appui du responsable marchés publics (définir les besoins, élaborer les cahiers des charges, participer à l'analyse des offres, suivre les facturations...);
- Suivre les demandes de subventions (rédiger les dossiers de demande de financement et les demandes de soldes...);
- Encadrer les chantiers et les réceptionner.

Apporter une expertise technique (hydraulique) sur certains dossiers auprès des chargés de mission et des techniciens rivières sur le volet hydraulique

Contribuer à l'organisation de la gestion des ouvrages de protection

- Participer à l'organisation de la gestion des ouvrages de protection contre les inondations en lien avec les agents du service ;
- Proposer une gestion foncière des ouvrages et participer à la rédaction des documents ;
- Participer à la surveillance et gestion des crues en cas d'événement.

En fonction de l'évolution du service et des volontés politiques, le chargé d'étude pourra être amené à construire et animer des outils contractuels

Profil recherché

- Formation supérieure BAC+5 ou +3 dans le domaine de la gestion globale de l'eau, de la gestion des risques et de l'environnement ;
- **Compétences requises en hydrologie, hydromorphologie et hydraulique.** Des connaissances en hydraulique torrentielle sont appréciées ;
- Bonnes connaissances du contexte technique, réglementaire et institutionnel dans le domaine de l'eau des milieux aquatiques et des systèmes d'endiguement ;
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales (gouvernance) et des procédures de marché public ;

Savoir-faire/savoir être

- Très bonnes capacités d'organisation et d'animation ;
- Forte capacité d'initiative, de négociation et de communication (écrite et orale) ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Qualités d'analyse et de synthèse, disponibilité, dynamisme ;
- Utilisation d'outils informatiques et cartographiques (SIG).

Conditions de travail

- Recrutement : statutaire ou voie contractuelle sous contrat de projet à durée déterminée de 3 ans renouvelables, période d'essai de 3 mois ;
- Organisation du temps de travail :
 - Poste à temps complet (35 H/semaine, 25 jours de congés) ;
 - Télétravail possible
- Catégorie emploi : catégorie A (ingénieur territorial ou Attaché ou attaché principal) ;
- Poste à pourvoir : 1er avril 2023 / dès que possible ;
- Localisation : Moûtiers (73) ;
- Rémunération : Statutaire et selon expérience sur la base de la grille indiciaire du grade des ingénieurs territoriaux (catégorie A) + régime indemnitaire - collectivité adhérente au CNAS + participation de la collectivité à une complémentaire protection sociale ;
- Dispositions spécifiques : réunions régulières en soirée.

Candidatures :

CV et lettre de motivation à adresser au plus tard le 03 avril 2023 à :

**Monsieur le Président
Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise
Maison de la Coopération Intercommunale
133 Quai Saint Réal
73600 MOUTIERS
aptv@tarentaise-vanoise.fr**